

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MATAWINIE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DONAT

Séance extraordinaire des membres du conseil municipal de Saint-Donat tenue au lieu ordinaire des sessions, le 22 juin 2015 à 19 h 30 à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence du maire Joé Deslauriers, les conseillers Louis Dubois, Luc Drapeau, Gilbert Cardinal, Geneviève Gilbert, Marie-Josée Rochon et Michel Lavoie.

La secrétaire-trésorière et directrice générale Sophie Charpentier est également présente.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux (aucun)
4. Finance et trésorerie
 - 4.1 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local - compensation de base aux municipalités
5. Administration générale
 - 5.1 Correction à la résolution numéro 15-06-235 concernant l'installation de panneaux d'arrêt au coin des rues Allard et des Érables
 - 5.2 Participation de cyclistes donateurs à l'événement Cyclo 200 de la Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut
 - 5.3 Correction à la résolution 15-05-171 concernant le versement des taxes applicables aux aides financières octroyées à la Commission de développement économique de Saint-Donat pour les années 2012 à 2015 afin d'y inclure l'année 2011
 - 5.4 Autorisation de signature d'une entente à intervenir avec Événements Art, Musique et Culture de Saint-Donat pour les éditions 2015, 2016 et 2017 du Festival Rythmes et Saveurs
 - 5.5 Adoption du règlement 15-912 relatif à un programme d'aide financière et de crédit de taxes pour favoriser la croissance économique de Saint-Donat
6. Urbanisme et Environnement
 - 6.1 Demande de dérogation mineure (aucune)
 - 6.2 Demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale (aucune)
 - 6.3 Demande de permis de lotissement (aucune)
 - 6.4 Autorisation de dépôt d'une demande d'aide financière au *Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU)* pour le projet de mise aux normes du bâtiment de prétraitement des eaux usées
7. Loisirs sportifs et culturels
 - 7.1 Demandes d'aide financière – 2^e dépôt (suite)
8. Travaux publics et Parcs et Bâtiments (aucun)
9. Sécurité incendie et sécurité civile (aucun)
10. Divers
 - 10.1 Demande d'aide financière par le Centre communautaire bénévole Matawinie pour le maintien du Transport Emplettes
11. Période d'information
 - 11.1 Nouvelle rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite au quai municipal
12. Période de questions
13. Fermeture de la séance

1. Ouverture de la séance

La secrétaire-trésorière et directrice générale constate et mentionne que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le *Code municipal du Québec* aux membres du conseil.

Le maire Joé Deslauriers procède à l'ouverture de la séance.

2. Adoption de l'ordre du jour

- 15-06-237** Il est proposé par Michel Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit et est adopté, en retirant les points 5.3 et 5.5.

3. Adoption des procès-verbaux (aucun)

4. Finances et trésorerie

4.1 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local - compensation de base aux Municipalités

- 15-06-238** Attendu que le ministère des Transports a versé une compensation de 52 064 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année 2014 ;

Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

Attendu que la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées ;

Attendu qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment rempli qui sera joint à la présente résolution ;

À ces faits, il est proposé par Louis Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Donat informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'entretien du réseau local.

5. Administration générale

5.1 Correction à la résolution numéro 15-06-235 concernant l'installation de panneaux d'arrêt au coin des rues Allard et des Érables

- 15-06-239** Attendu l'adoption de la résolution numéro 15-06-235 lors de la séance régulière du conseil municipal tenue le 8 juin 2015 ;

Attendu les représentations reçues quant à l'installation de ces panneaux ainsi que les divers scénarios soumis à l'attention du Conseil ;

Attendu qu'il y a lieu de bonifier la signalisation afin de répondre aux besoins de tous, d'assurer la sécurité de ce tronçon et de limiter la vitesse ;

À ces faits, il est proposé par Gilbert Cardinal et résolu à l'unanimité des conseillers de corriger la résolution numéro 15-06-235 afin de procéder à l'achat et à l'installation de deux panneaux lumineux indicateurs de vitesse et que les sommes utilisées pour ce faire soient prélevées à même le surplus accumulé.

5.2 Participation de cyclistes donatients à l'événement Cyclo 200 de la Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut

15-06-240 Attendu la demande d'aide financière adressée par quatre donatients qui participeront à cet événement qui se tiendra, en partie sur notre territoire, le 28 juin 2015 ;

Attendu que la Fondation soutient plusieurs projets sur le territoire de la Municipalité et plus précisément reliés au CLSC et au CHSLD ;

Attendu l'implication et le soutien constant de la Municipalité dans les projets reliés à cet organisme ;

À ces faits, il est proposé par Michel Lavoie et unanimement résolu d'octroyer un montant de 1 000 \$ à la Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut de manière à défrayer les coûts d'inscription de ces quatre participants et que cette somme soit prélevée à même le poste budgétaire numéro 02-690-00-970.

5.3 Point retiré

5.4 Autorisation de signature d'une entente à intervenir avec Événements Art, Musique et Culture de Saint-Donat pour les éditions 2015, 2016 et 2017 du Festival Rythmes et Saveurs

15-06-241 Attendu qu'Événements Art, Musique et Culture de Saint-Donat a produit un bilan financier pour l'année 2014 ainsi qu'un budget préliminaire pour 2015 ;

Attendu les discussions entre la Municipalité et Événements Art, Musique et Culture de Saint-Donat ;

Attendu que la visibilité accordée à la Municipalité en 2014 par le biais du Festival Rythmes et Saveurs de Saint-Donat s'est révélée très efficiente et qu'Événements Art, Musique et Culture de Saint-Donat s'engage à donner la même visibilité à la Municipalité, utilisant les mêmes outils promotionnels et le même investissement, pour les prochaines éditions ;

Attendu que l'achat du passeport (macaron) pour les résidents et propriétaires de Saint-Donat a connu un grand succès auprès de la population Donatienne ;

À ces faits, il est proposé par Geneviève Gilbert et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la Municipalité, le protocole d'entente pour les trois prochaines années, suivant les clauses prévues au projet de protocole d'entente.

5.5 Point retiré

6. Urbanisme et Environnement

6.1 Demande de dérogation mineure (aucune)

6.2 Demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale (aucune)

6.3 Demande de permis de lotissement (aucune)

6.4 Autorisation de dépôt d'une demande d'aide financière au Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) pour le projet de mise aux normes du bâtiment de prétraitement des eaux usées

15-06-242 Attendu que le bâtiment de prétraitement de la Municipalité a plus de 40 ans ;

Attendu qu'il présente de multiples problèmes d'ordres légaux et de santé et de sécurité qui imposent une mise aux normes ;

Attendu que suivant des demandes de prix, la firme Nordikeau a été retenue pour élaborer un diagnostic de la situation et présenter des scénarios de correction ;

Attendu que la firme conclut notamment que la construction d'un nouveau bâtiment de prétraitement est le meilleur scénario de correction tant sur les plans technique, légal qu'économique ;

Attendu que le nouveau bâtiment permettra de respecter les normes du règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées, notamment la mesure complète des débits entrants ;

Attendu que le nouveau bâtiment permettra d'assurer un environnement de travail sécuritaire et salubre aux opérateurs en assainissement des eaux usées ;

Attendu que le nouveau bâtiment permettra de réduire les coûts d'exploitation et d'entretien ;

Attendu que le programme d'aide financière PRIMEAU du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire permet d'obtenir une subvention jusqu'à un maximum de 85 % des dépenses admissibles pour des projets d'infrastructures de traitement des eaux usées ;

Attendu le rapport du directeur du Service de l'environnement en date du 10 juin 2015 estimant entre autres le coût total du projet à 503 000 \$ avant taxes ;

À ces faits, il est proposé par Luc Drapeau et résolu à l'unanimité des conseillers :

- d'autoriser le directeur du Service de l'environnement, M. Mickaël Tuilier, à présenter pour et au nom de la Municipalité, une demande d'aide financière dans le cadre du programme PRIMEAU du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire pour le projet de mise aux normes du bâtiment de prétraitement des eaux usées, et à signer tous les documents nécessaires y afférents;
- que la Municipalité s'engage, par la présente résolution, à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus du nouveau bâtiment de prétraitement.

7. Loisirs sportifs et culturels

7.1 Demandes d'aide financière – 2^e dépôt (suite)

15-06-243 Attendu les demandes adressées par divers organismes ;

Attendu la Politique d'aide financière et de soutien présentement en vigueur ;

Attendu le rapport de la directrice du Service des loisirs sportifs et culturels en date du 11 juin 2015 ;

À ces faits, il est proposé par Gilbert Cardinal et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser des subventions aux organismes et aux montants suivants prélevés au poste budgétaire numéro 02-690-00-970 :

Demandeur	Montant
FADOQ (activités du Club de pétanque)	300 \$
SHEDO (aménagement d'un terrain sur le coin des rues Principale et Simard)	Maximum 2 012,06 \$ sur présentation de la facture et soutien technique du Service des travaux publics

8. Travaux publics et Parcs et Bâtiments (aucun)

9. Sécurité incendie et sécurité civile (aucun)

10. Divers

10.1 Demande d'aide financière par le Centre communautaire bénévole Matawinie pour le maintien du Transport Emplettes

15-06-244 Attendu la demande d'aide financière adressée par le Centre communautaire bénévole Matawinie pour le maintien du Transport Emplettes à Saint-Donat ;

Attendu l'importance de ce service et la nécessité d'en assurer la pérennité ;

Attendu le soutien continuuel apporté à cet organisme notamment par le biais de Centraide ;

À ces faits, il est proposé par Michel Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers de verser un montant de 500 \$ au Centre

communautaire bénévole Matawinie (CCBM) pour permettre la poursuite des activités du Transport Emplettes. Est également résolu que cette somme soit prélevée au poste budgétaire 02-690-00-970.

11. Période d'information

- 11.1 Nouvelle rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite au quai municipal
- 11.2 Travaux d'agrandissement à l'Étoile du Nord
- 11.3 Résultats du concours Géo Plein air
- 11.4 Festivités de la fête nationale
- 11.5 Ultimate XC samedi après-midi
- 11.6 Sally Folk samedi soir

12. Période de questions

Aucune question n'est posée.

13. Fermeture de la séance

15-06-245 Il est proposé par Geneviève Gilbert et résolu à l'unanimité des conseillers que la présente séance soit et est levée. Il est alors 19 h 50.

Sophie Charpentier
Secrétaire-trésorière et
directrice générale

Joé Deslauriers
Maire